

fâcheuses, sinon fatales. Dans l'extrême ouest, il n'y a pas jusqu'au nom du fluide menstruel qui ne dénote l'honneur dont est l'objet l'état auquel il est propre. La tribu des Porteurs appelle le mal *hwotsi* (avec un hiatus final); ce fluide se dit chez eux *hwotsi* (sans hiatus).

Dès que les symptômes de cet important changement physiologique dans la vie féminine apparaissent, la jeune fille est impitoyablement séquestrée de toute compagnie, même de celle de ses parents. On lui fait, à une distance respectable de toute habitation, une cahute de branchages ou d'écorce de sapin, où elle doit désormais vivre solitaire, n'étant visitée que par une de ses parentes, généralement sa grand'mère maternelle, qui lui apporte les quelques bribes de nourriture qu'il lui est permis de prendre. Tant que dure son état critique, elle doit s'abstenir de tout aliment fortifiant. Pas de viande fraîche pour elle, surtout pas de celle de la tête de n'importe lequel animal. La manducation de cette importante partie d'un gibier qui naguère encore jouissait de la vie serait une sanglante injure pour tous ses congénères, qui ne manqueraient pas de manifester leur ressentiment de l'affront qui leur est fait en se débattant aux poursuites des proches de la délinquante, et en évitant avec soin leurs pièges et leurs collets. Du poisson sec, quelques graines ou baies sauvages doivent lui suffire, et autant par esprit de pénitence, afin de mériter une vie longue et exempte de maladies, que par mesure de prudence, la quantité de nourriture absorbée doit être aussi minime que possible.

Mais ce n'est pas tout. En raison des émanations absolument délétères dont elle est supposée le centre, il lui est strictement défendu de se baigner ou même de se laver dans un lac ou une rivière, de peur de faire mourir le poisson qu'ils contiennent, ou même de passer sur la piste du gibier qui ne manquerait pas de s'en venger en ne se laissant jamais prendre, pas plus que de fréquenter les endroits où les filets sont tendus, ou bien où les hommes sont à chasser le castor. Hearne va même jusqu'à dire que de son temps (1771) il leur était interdit de marcher simplement sur la glace des lacs et des rivières.

La même espèce de tabou s'étendait à tout ce qui sert à capturer le gibier ou le poisson. Le capitaine Georges Back, auquel on doit le tracé du fleuve arctique qui porte son nom,